Réf. Farde e-Assemblées : 2601721

N° OJ : 227

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Culture.- Asbl "Brussels Major Events".- Subside spécifique.- Vaux Hall Summer 2024.- Montant total : 121.920,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Brussels Major Events";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2024 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 121.920,00 EUR à l'attention de l'asbl "Brussels Major Events" pour l'organisation du « Vaux-Hall Summer » 2024.- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2024

Annexes :